

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Sauvons les Yvelines

Mercredi 14 Décembre 2011 à 20h30

L'Assemblée Générale Ordinaire de Sauvons les Yvelines s'est tenue Mercredi 14 décembre 2011 à la salle des Fêtes d'Auteuil-le-Roi. La séance a débuté à 20h45.

L'ordre du jour est le suivant

- Rapport moral et quitus au président
- Rapport financier et quitus au trésorier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Point sur le SDRIF et impact sur le projet de Liaison
- Questions diverses

I – Rapport moral

Philippe HEURTEVENT donne lecture du rapport moral (voir pièce jointe).

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus au Président de SLY à l'unanimité moins une abstention.

II – Rapport financier

En l'absence de la trésorière, Christian IMBAULT, trésorier adjoint, expose le rapport financier de l'année 2010 et celui de l'année 2011 jusqu'au 31 octobre (voir pièce jointe).

Il souligne que l'année 2011 a été une année très calme, sans dépenses importantes. De fait, le bilan financier de Sauvons les Yvelines est bon.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus au trésorier adjoint de SLY à l'unanimité moins une abstention.

III – Renouvellement du Conseil d'Administration

Un tour de salle est effectué afin de permettre à chacun de proposer sa candidature, puis la liste suivante est arrêtée : Anne CAZIN, Liliane CHAUVIN, Françoise CREMET, Dominique DUVAL, Pascale OGER, Nicole VIGEY, Guillaume BARDOU, Rémi BOURGEOLET, Philippe HEURTEVENT, Christian IMBAULT, Marc REMOND, Jean-Noël ROINSARD.

Ce conseil d'administration de 12 membres est élu à l'unanimité.

IV– Point sur le SDRIF et impact sur le projet de Liaison

Dominique DUVAL fait une présentation du dossier en tandem avec Marc REMOND :

« L'Axe Nord-Sud est il encore d'actualité chez nous? »

En résumé, même si certains élus répètent depuis le début de l'année que la création de cette infrastructure est abandonnée, un certain nombre d'indices nous alertent quant à la poursuite du projet : aucun écrit officiel de son abandon, mais écrit de sa « pertinence » ; pas de réponses aux questions posées dans notre courrier au Président Schmitz en date du 17 juin 2010 ; projet maintenu au SDADEY de 2007 ; SDRIF 2008, qui avait conservé le principe de Liaison plutôt que le tracé du SDRIF de 1994, jamais validé.

Or le SDRIF a été mis en révision en septembre, ce qui rend à nouveau tout possible.

En effet, depuis 2008 :

- les OIN existent réellement (décrets signés) ;
- la N10 est passée à 2 fois 2 voies avec emprise 2 fois 3 voies entre Rambouillet et Ablis ;
- la D 191 sera soumise à écotaxe à partir de 2013 ;
- le prolongement de la Francilienne entre Cergy Pontoise et Poissy-Orgeval est relancé ;
- certaines infrastructures routières structurantes pourraient ne relever que du Département ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale Paris-Ile de France, qui avait fait un certain nombre de demande lors de la révision du SDRIF 2008 dont la Liaison Nord-Sud dans les Yvelines, devrait avoir les mêmes souhaits.

Un courrier des sénateurs UMP des Yvelines, adressé à tous les élus du Département, propose une rencontre sur le terrain afin « d'accompagner l'évolution des grandes thématiques du territoire » (structuration autour des OIN, développement cohérent des infrastructures de transport, renforcement du tissu économique avec attention particulière au tissu industriel...). Enfin, le projet de nouvelle ligne TGV « Normandie-Paris » avec arrêt en gare de Mantes la Jolie, dont l'une des justifications sont les OIN, devrait rajouter un argument à la création de la Liaison.

L'avenir de notre territoire va donc se jouer lors de l'élaboration du prochain SDRIF, qui devrait être « bouclé » en mars-avril 2013.

V- Questions diverses

Un certain nombre de remarques ont été faites lors de la parole à la salle.

✓ Il y a nécessité de remobiliser les communes adhérentes, 2 en 2011 contre 6 en 2010, baisse de motivation qui s'explique par :

- le discours rassurant des décideurs en 2011, année des élections cantonales;
- la charge de travail qui pèse sur les maires et leur crainte qu'un engagement associatif influe sur leurs affaires communales (dossiers communaux en étude anormalement prolongée, subventions versées avec parcimonie) ;

Il faut reprendre contact avec les 26 communes qui se sont positionnées Contre le projet.

✓ Le bilan financier montre une trésorerie qui se porte bien. Il sera ainsi possible d'envisager la conception et le tirage de tracts à des milliers d'exemplaires. Cependant, nos résultats comptables ne permettraient pas de financer les honoraires d'un avocat.

✓ Un adhérent demande s'il y a un relais associatif dans chaque village concerné par la Liaison. Il lui est répondu qu'il y a au mieux une association partenaire (qui prend en charge la diffusion de l'information sur son territoire), a minima un contact par commune. Notre liste de plus de mille contacts est un atout pour la mise en route d'une action.

✓ Les agréments associatifs, dont les modalités ont changé, font craindre l'affaiblissement du mouvement associatif par sélection d'associations les moins « dérangeantes » ...

✓ Un adhérent fait observer que la ligne SNCF « Mantes-Versailles » est non seulement obsolète, mais qu'il est, en l'état, impossible d'augmenter la fréquence des rames du fait de l'interconnexion à saturation à hauteur de Plaisir. Une solution pourrait résider dans une

augmentation de la capacité des rames actuelles par un ajout de voitures supplémentaires.

✓ Un adhérent souligne que, suite au décès de Monsieur Cuq et à son remplacement au Sénat par sa suppléante Madame Primat, Monsieur Tétart, Vice Président en charge des routes au Conseil Général des Yvelines, pourrait être candidat aux élections législatives dans cette circonscription.

✓ L'accent est mis sur le flou qui entoure le statut et les limites de compétence des futurs Conseillers territoriaux, puisque rien n'est clairement défini à ce jour.

✓ Un hommage appuyé est rendu à la Présidente de Flins sans Formule 1 qui est parvenue, dans un contexte difficile, à mettre en échec un projet inapproprié qui, s'il avait vu le jour, aurait immanquablement conforté le projet de 2x2 voies du Conseil Général.

En conclusion, nous ne pouvons pas nous opposer à tout, mais agir de sorte à faire des propositions qui atténuent l'impact environnemental des projets, Car que voulons-nous ? Des améliorations de la configuration actuelle en veillant à éviter une urbanisation outrancière, ou bien que l'Ile de France devienne une mégapole polluée comme il en existe déjà à travers le monde?

La séance se termine à 22h30 par le « Pot de l'amitié ».

Le Président
Philippe HEURTEVENT

A blue ink signature of Philippe Heurtevent, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

La secrétaire
Dominique DUVAL

A blue ink signature of Dominique Duval, featuring a stylized 'D' and 'D' followed by a long horizontal stroke.